

[View this email in your browser](#)



Bulletin d'information – juillet / août 2021

[Télécharger la version pdf](#)

L'Association pour les Nations Unies (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les Nations Unies et leurs actions.

Chers membres et sympathisants,

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité et espérons que vous ayez passé de bons congés. Malgré cette période inédite, nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs conférences sont d'ailleurs prévues dans les prochains mois. Nous vous invitons donc à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web www.apnu.be et les réseaux sociaux.

Le 28 juin dernier, l'APNU a tenu son assemblée générale annuelle. Nous remercions chaleureusement les membres présents d'y avoir participé. Le compte rendu de la réunion a été envoyé aux membres ([devenir membre](#)).



SOMMAIRE

1. Point sur l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

- Présentation de l'OIT
- Un fonds mondial pour la protection sociale: une initiative soutenue par l'OIT
- La Convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement au travail

2. L'APNU soutient la lutte contre les violences faites aux femmes

- Conférence : Le harcèlement et la violence sexiste au travail
- Conférence: L'élimination de la violence à l'égard des femmes

JOURNÉES INTERNATIONALES

INFORMATIONS THÉMATIQUES

1. Brève : Actualité climat

2. Point sur le rapport du GIEC

3. Campagne EU-Beach Clean-up édition 2021

4. Point sur le Sommet sur les systèmes alimentaires

 Découvrez la **carte blanche** d'Émile Frison, membre de l'IPES-Food, expert international en recherche agricole et ancien Directeur général de Bioversity International.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

À LA UNE



L'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** a été créée en 1919 avec pour objectif principal de promouvoir la justice sociale et de faire respecter les droits de l'homme dans le monde du travail. Cette agence existait donc déjà avant la création des Nations unies et la Belgique a fait partie des membres fondateurs de l'organisation. Elle est ensuite devenue une **agence spécialisée de l'ONU** en 1946, au lendemain de la guerre, incarnant la conviction qu'une paix universelle et durable ne pouvait se bâtir que sur la base de la justice sociale. Rappelons que les agences spécialisées sont **juridiquement indépendantes de l'ONU**.

C'est aussi l'**unique agence 'tripartite' de l'ONU**. En effet, l'OIT réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 187 États membres pour établir et mettre en place des normes internationales (le nombre d'heures au travail, le travail des enfants...), élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous. L'organisation a son siège à **Genève** et maintient un Bureau à Bruxelles qui la représente auprès des pays du Benelux et des Institutions de l'Union Européenne. Ce Bureau entretient également des relations avec les partenaires sociaux et d'autres acteurs pertinents de la société civile et participe aux activités des Nations Unies auprès de l'UE.



UN FONDS MONDIAL POUR LA PROTECTION SOCIALE

ni allocation de chômage, ni pension de retraite... Votre existence dépendrait alors du travail que vous fournissez – souvent de manière informelle – et de la solidarité dont feraient preuve vos amis, votre famille et votre communauté. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), plus de **55 pour cent de la population mondiale** – soit 4 milliards de personnes – se trouvent dans cette situation à travers le monde. Pourtant, différents instruments du droit international garantissent théoriquement à toute personne le droit à une sécurité sociale.

Le fossé qui existe entre cette théorie et la pratique peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Au-delà d'un manque de volonté politique, un grand nombre de pays à faible revenu n'ont pas suffisamment de ressources pour mettre sur pied des systèmes de protection sociale qui leur permettraient de couvrir l'ensemble de leur population. Lors de la crise du Covid-19, ces pays ont connu des difficultés supplémentaires. Beaucoup ont été touchés par la baisse des transferts financiers effectués par les travailleurs et travailleuses migrants, qui ont en moyenne chuté d'environ 20 %. Les pays dépendant du tourisme ont souffert de l'arrêt brutal de ce secteur clé. Pour faire face à la crise et pour financer des prestations sociales nécessaires, de nombreux pays n'ont pas pu emprunter sur les marchés internationaux vu leur fort niveau d'endettement.

Imaginez maintenant un système de financement international qui permettrait aux personnes vivant dans les pays les plus pauvres une existence digne, tout au long de leur vie, de la petite enfance à la vieillesse. Cette idée a émergé il y a dix ans maintenant. En octobre 2012, Magdalena Sepúlveda et Olivier De Schutter, alors respectivement Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté et Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation, publiaient une note qui plaidait pour la création d'un **Fonds mondial pour la protection sociale**. Parmi les missions des rapporteurs spéciaux de l'ONU, figure celle de faire des propositions aux gouvernements en vue de faire progresser la thématique dont ils sont chargés.

Selon l'OIT, 78 milliards de dollars seraient nécessaires pour mettre sur pied des socles de protection sociale dans les pays à faible revenu, protégeant plus de 711 millions de personnes. Ce montant représente 15,9 % du PIB des pays à faible revenu, une somme qu'il leur est impossible à financer. Mais il ne correspond qu'à la moitié seulement du montant total de l'aide publique au développement (APD) versée par les pays de l'OCDE en 2020. Jusqu'à présent, la protection sociale n'a que très peu bénéficié de l'aide publique au développement : en 2018, elle représentait un petit milliard de dollars US, soit moins de 0,7 % du montant total de l'APD. Si on le décide, le financement d'un Fonds mondial pour la protection sociale est donc à portée de main.

mai 2020 Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, publiait son [rapport](#) intitulé « Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté ». Ce même mois, la Conférence internationale du travail – l'organe suprême de l'OIT qui rassemble les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de ses pays membres – décidait officiellement de mettre le Fonds mondial pour la protection sociale sur la table de travail de l'OIT. Cela signifie que l'OIT devra, cet automne, proposer une feuille de route pour la mise en œuvre d'une protection sociale universelle. Toujours en juin dernier, les ministres de la Coopération du G20 encourageaient également la mobilisation de fonds en faveur de la protection sociale.

Il s'agit d'avancées importantes dans la réalisation de ce projet, devenu prioritaire dans le contexte de la crise du Covid-19, qui a vu près de 115 millions de personnes basculer dans l'extrême pauvreté en 2020, avec 35 millions de personnes supplémentaires qui pourraient subir le même sort cette année.

LA CONVENTION 190 DE L'OIT : QU'EST CE QUE C'EST ?

 *Diane Gardiol, Administratrice APNU*



Cette convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail est entrée en vigueur le **25 juin 2021** après avoir été adoptée il y a deux ans, le 21 juin 2019 à Genève. A cette occasion, l'OIT avait lancé une grande **campagne de sensibilisation** destinée aux États afin de les encourager à ratifier la convention. Les résultats sont cependant maigres : à ce jour **seulement 7 pays** l'ont fait (Argentine, Equateur, Fidji, Maurice, Namibie, Somalie et Uruguay) : **la Belgique n'en fait pas partie**. Elle s'est cependant engagée à la ratifier lors du Forum Génération Égalité de l'ONU qui a eu lieu à Paris du 30 juin au 2 juillet dernier. La mise en œuvre de cette convention est une urgence pour la Belgique, qui se doit de fournir un **cadre de travail exempt de toute violence et une protection à tou.te.s ses travailleur.se.s**. De plus, son application est large puisqu'elle « s'applique aux secteurs public et privé, à l'économie formelle et informelle, ainsi que dans les zones urbaines et rurales ». Ces

carrière et les conditions de travail des victimes, et, dans certains cas, les contraindre à quitter le monde du travail »^[1]. Il est temps que la Belgique tienne sa promesse et ratifie cet outil essentiel à la lutte contre la violence sexiste au travail !

[1] https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/briefingnote/wcms_740222.pdf

L'APNU soutient la lutte contre les violences faites aux femmes !



L'APNU organisera, au mois d'octobre et de novembre, deux conférences sur la thématique des violences faites aux femmes. Ces conférences se feront toutes les deux en collaboration avec le Bureau d'ONU Femmes à Bruxelles.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Quand ? Le 12 octobre à partir de 17h30

Où ? À la Tour-à-Plomb, Rue de l'Abattoir 24, 1000 Bruxelles



La conférence portera sur **la violence et le harcèlement sexiste au travail**, à l'occasion de la [Quinzaine de la solidarité](#) de la Ville de Bruxelles, dont la thématique est cette année le travail décent. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 40 à 50% des femmes ont signalé une forme quelconque de harcèlement sexuel sur le lieu de travail dans l'Union européenne. En Belgique, ce sont 9% des femmes belges qui en auraient déjà fait l'expérience, selon l'Institut fédéral pour l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Laurence Gillois, qui nous exposera la situation dans ce domaine, mais aussi **un.e membre de l'OIT** (à confirmer) concernant la Convention 190 sur la violence et le harcèlement et son application. Enfin, nous entendrons des pistes d'action pour lutter contre cette violence grâce à **un.e invité.e** (à confirmer) sur le sujet.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

Quand ? Le 24 novembre à partir de 18h

Où ? À confirmer



La conférence aura lieu la veille de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, soit le 24 novembre. Les violences envers les femmes, bien que nous manquions de statistiques même en Belgique, ne sont plus à démontrer : chaque année, des dizaines de milliers de femmes meurent sous les coups de leur (ex-)conjoint, et des millions (voire milliards...) subissent de nombreuses formes de violences, qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques.

Pour en parler, nous aurons le plaisir d'accueillir **Dagmar Schumacher, Directrice du Bureau ONU Femmes à Bruxelles** qui nous exposera les actions d'ONU Femmes pour lutter contre les violences. D'autres expert.e.s nous parleront des bonnes pratiques développées en Espagne et en Amérique Latine, comme par exemple les tribunaux spécialisés, et **un.e membre du cabinet de la Secrétaire d'État à l'égalité des genres Sarah Schlitz** (à confirmer) nous parlera du Plan d'Action National 2021-2025 de lutte contre les violences, qui sera adopté en octobre prochain. Pour clôturer cette table-ronde, nous aurons l'honneur d'entendre **Françoise Tulkens, ex-juge à la Cour européenne des droits de l'homme et ex-présidente de la Ligue francophone des droits de l'homme**, qui nous parlera de son expérience à la CEDH dans ce domaine.

JOURNÉES INTERNATIONALES

Les **journées internationales ONU** sont l'occasion d'**informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs**. Elles sont proposées à l'**Assemblée générale de l'ONU** par les États Membres.



JUILLET

- 11 juillet [Journée mondiale de la population](#) : Sensibiliser aux droits et à la santé procréative.
- 30 juillet [Journée mondiale de la lutte contre la traite des êtres humains](#) : Tirer les leçons des expériences des victimes et transformer leurs suggestions en actions concrètes.

AOÛT

- 19 août [Journée mondiale de l'aide humanitaire](#) : Rendre hommage au personnel humanitaire et agir pour le climat. [#TheHumanRace](#)
- 30 août [Journée internationale des victimes de disparition forcée](#) : Prévenir et informer des solutions existantes dans le cadre des droits humains.
- 31 août [Journée mondiale des personnes d'ascendance africaine](#) (adoption en 2021) : Lutter contre le racisme et la discrimination raciale.

NOUVELLES JOURNÉES INTERNATIONALES ADOPTÉES EN AOÛT 2021

- 2 février [Journée mondiale des zones humides](#) : Sensibiliser à la protection de la biodiversité.
- 7 octobre [Journée mondiale du coton](#) : S'engager pour le développement durable et la production locale, source de subsistance de nombreuses populations.

INFORMATIONS THÉMATIQUES

BRÈVE : ACTUALITÉ CLIMAT

 *Françoise Tulkens, Administratrice APNU*

L'arrêt du Conseil d'État français du 4 août 2021 condamnant l'État français à payer 10 millions d'euros d'amende (colossal) pour son incapacité à ramener les niveaux de pollution de l'air en

Dans un arrêt historique du Conseil d'État français du 4 août 2021, en cause de 4 associations, l'État français est condamné à payer 10 millions d'euros pour son inaction/incapacité à ramener les niveaux de pollution de l'air en dessous des normes sanitaires. L'État a ainsi, en partie, contribué au dommage environnemental du changement climatique en dépassant son budget carbone (§34). Une amende, d'un montant jamais atteint, qui souligne l'insuffisance des mesures mises en place par le gouvernement dans la lutte contre la pollution de l'air. Cette somme devra être reversée à des administrations non-étatiques afin d'éviter un simple déplacement de fonds au sein de l'État.



POINT SUR LE RAPPORT DU GIEC

 *Christine Van Nieuwenhuyse, Administratrice APNU*

Le lundi 9 août 2021 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ([GIEC](#)) a rendu son dernier [rapport](#).

Les conclusions sont alarmantes et peuvent se résumer comme suit :

- Le réchauffement de la planète s'accélère à un rythme sans précédent et il est bien dû à l'activité humaine.
- L'ampleur des changements récents dans l'ensemble du système climatique et l'état actuel de nombreux aspects du système climatique sont sans précédent depuis plusieurs siècles, voire plusieurs millénaires.
- Depuis la période pré-industrielle, la température moyenne mondiale a progressé « de 1,53°C », . Ce réchauffement provoque une hausse de la fréquence et de l'intensité des canicules et des sécheresses.
- Notre système alimentaire pèse lourd dans les émissions de gaz à effet de serre. L'agriculture, la sylviculture et les autres usages de la terre, comme l'élevage, représentent 23 % du total des émissions. (voir l'article sur le sommet alimentaire).
- Toutes les régions du monde subissent déjà les effets du changement climatique.
- Des changements dans les modes de consommation seront nécessaires et devront être orientés par des choix politiques. Ce texte rappelle encore une fois la nécessité de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter « des pertes irréversibles » au sein des écosystèmes nécessaires pour la nourriture, la santé et l'habitat des humains.

rapport du GIEC d'**alerte rouge pour l'humanité**. À trois mois de la [COP26](#) de Glasgow, cette publication choc va à coup sûr influencer les négociations internationales sur le climat.



AGISSONS

**AIDEZ À PROTÉGER
LA VIE MARINE !**

Téléchargez l'application,
Enregistrez votre action :
actnow.aworld.org

#EUBeachCleanup

EU BEACH CLEAN-UP : ÉDITION 2021

Les Nations Unies et l'Union européenne lancent conjointement l'édition 2021 de la campagne [EU Beach Clean-up](#) pour le nettoyage des plages et rivières du monde entier, en collaboration avec la campagne Agissons ([ActNow](#)) de l'ONU.

Cette année, le thème « **œuvrer ensemble pour protéger la vie marine** » souligne l'importance des actions individuelles et collectives.

Du 18 août au 18 septembre, chacun pourra s'inscrire individuellement ou en groupe sur l'[application ActNow](#) afin d'enregistrer ses actions de nettoyage.



UNITED NATIONS

FOOD SYSTEMS SUMMIT 2021

UN SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

POURQUOI, COMMENT, POUR QUELS RÉSULTATS

✍ *André Hupin, Secrétaire général APNU*

C'est en juillet 2019, à l'occasion du Forum politique de haut niveau et en concertation avec la [FAO](#), le [FIDA](#) et le [PAM](#) que le Secrétaire général a proposé de convoquer un [Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021](#) dans le cadre de la Décennie d'action pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et lancer ainsi de nouvelles mesures audacieuses pour progresser dans la réalisation de chacun des 17 objectifs.

POURQUOI LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ?

Le terme « système alimentaire » désigne la myriade d'activités menées dans le cadre de la production, du traitement, du transport et de la consommation des aliments. **Les systèmes alimentaires affectent tous les aspects de l'existence humaine.** Or, de trop nombreux systèmes alimentaires à travers le monde sont fragiles, susceptibles de s'effondrer ou même parfois néfastes pour notre santé et notre environnement. Par ailleurs, **des milliards de personnes tirent leurs moyens de subsistance d'activités liées aux systèmes alimentaires.**

Bien que le monde produise plus d'aliments que jamais, **820 millions de personnes souffrent toujours de la faim et environ deux milliards sont obèses ou présentent un excès pondéral**, ce qui contribue à accroître l'incidence des maladies d'origine alimentaire. Une mauvaise nutrition pendant l'enfance peut

mesures pour la santé et la consommation d'aliments sains et sûrs et certaines d'autres mesures négatives.

Entre-temps, **les changements climatiques entraînent de nouvelles difficultés pour la production alimentaire** du fait des conditions météorologiques extrêmes qu'ils engendrent, telles que les sécheresses, les inondations ou les incendies de grande ampleur qui surviennent dans le monde entier. Cependant, nos systèmes alimentaires font également partie du problème:

- 29 pour cent des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la chaîne d'approvisionnement qui va de l'exploitation à l'assiette ;
- 35 pour cent des aliments produits sont gaspillés ;
- Jusqu'à 80 pour cent de la perte de biodiversité, 80 pour cent de la déforestation et 70 pour cent de l'utilisation d'eau douce peuvent être attribués aux systèmes alimentaires ;
- L'agriculture conventionnelle est à l'origine d'une grande partie de la dégradation des sols constatée partout à travers le monde.

Il faut que cela change!

La transition vers des systèmes alimentaires plus durables, plus sains et plus équitables est donc indispensable. La réalisation de chacun des 17 objectifs de développement durable en dépend.

COMMENT ASSURER CETTE TRANSITION ?

Il faut développer des **idées nouvelles** et construire des **partenariats solides par le dialogue à tous les niveaux** pour permettre de prendre les décisions difficiles qui s'imposent et trouver les compromis nécessaires. En fait, **de nombreuses solutions existent déjà**, il faut les apprendre les uns des autres, en particulier des petits agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, mères de famille, jeunes, peuples autochtones, chefs cuisiniers et propriétaires de marchés, ainsi que de tous les autres acteurs des systèmes alimentaires (producteurs, transformateurs, préparateurs et consommateurs). **Tout le monde fait partie d'un système alimentaire et tout le monde peut agir pour contribuer au changement.** Telles sont les bases conceptuelles qui ont conduit à proposer ce Sommet d'un type nouveau.

Il s'adresse à tous les habitants de la planète. Il entend être un sommet du peuple et également **un sommet porteur de solutions**, qui exigera que chacun(e) prenne des mesures et adopte des comportements pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux. Le processus conduisant au sommet s'est articulé sur 5 pistes d'actions et a réuni pendant deux ans des acteurs clefs des mondes de la science, des affaires, de la politique et de la santé avec des universitaires, des agriculteurs, des membres des communautés autochtones, des organisations de jeunes et des groupes de

systèmes alimentaires. Ces **cinq pistes d'action principales** sont les suivantes, chacune comprenant un certain nombre de sous-thèmes :

1. Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs ;
2. Passer à des modes de consommation durables ;
3. Stimuler une production respectueuse de la nature ;
4. Promouvoir des moyens de subsistance équitables ;
5. Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress. Les actions préconisées sous chacune des pistes devront prendre en compte les quatre leviers de changement que sont l'égalité des sexes, le respect des droits de l'Homme, l'accès équitable aux financements et l'innovation.

De nombreux dialogues ou vastes concertations se sont penchés, en amont du Sommet, sur les actions à entreprendre. Ils sont de trois types:

- Les Dialogues d'États Membres organisés par les gouvernements sous la houlette d'un coordinateur national de haut niveau (pour la Belgique c'est Hilde Crevits, Vice-ministre-présidente du Gouvernement flamand qui a été récemment désignée). On compte 550 concertations de ce type dont 5 intergouvernementales.
- Les Dialogues de portée mondiale organisés en marge de manifestations planétaires axées sur des enjeux essentiels tels que le climat, l'environnement, la santé, les économies et l'emploi, l'aide humanitaire et l'eau. 10 concertations de ce type ont eu lieu.
- Les Dialogues indépendants organisés par des individus. 875 ont été enregistrés

Pour guider ce processus, le Secrétaire général a nommé une **Envoyée spéciale, Agnès Kalibata**. Il a mis en place un **Comité consultatif chargé de donner les orientations stratégiques** ainsi qu'un **Groupe scientifique** qui doit veiller à la fiabilité des données qui seront à la base des décisions du Sommet, le tout appuyé par une **équipe spéciale de l'ONU présidée par Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE**.

Ce processus de préparation s'est clôturé par un **pré-sommet** qui a eu lieu à Rome à l'invitation du Gouvernement italien du 26 au 28 juillet 2021. L'événement, ouvert à tous les participants au processus, s'est tenu en format hybride, en présence de 500 délégués de plus de 100 pays et près de 20.000 délégués «virtuels». **L'objectif était de compiler les meilleures idées de toutes les parties prenantes, d'en identifier les priorités et de distiller une vision commune pour la déclaration d'action du Secrétaire général lors du Sommet.** C'était aussi l'occasion pour les gouvernements, les entreprises,

pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires. Le sommet en pays en développement a présenté une stratégie commune.

Par ailleurs, plusieurs coalitions mondiales se créent pour agir sur des thèmes particuliers, comme la lutte contre la faim et la malnutrition, la réduction des pertes et des gaspillages alimentaires, l'agroécologie, etc...



QU'ATTENDRE DE CE SOMMET ?

Le Sommet aura lieu le **23 septembre 2021**, pendant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York et prendra la forme d'un **événement virtuel**. Les produits attendus comprennent:

- Une déclaration d'action du Secrétaire général, actuellement en cours de formulation en concertation avec différents acteurs, sur base des conclusions du pré-sommet ;
- Un condensé des préparatifs du Sommet sur deux ans ;
- Les résultats des dialogues nationaux avec les voies à suivre pour que les systèmes alimentaires puissent répondre aux objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 ;
- La création de coalitions couvrant les cinq pistes d'action et intégrant les quatre leviers de changement autour de domaines clés ;
- Un processus de suivi et de révision soutenu par l'ONU et ses agences.

Dans son discours de clôture du pré-sommet, Amina J. Mohammed, Vice- Secrétaire générale, a précisé qu'aucune nouvelle institution ne serait créée et que **le suivi serait assuré essentiellement par les trois institutions romaines que sont la FAO, et en particulier son Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le FIDA et le PAM**. Elle s'est aussi félicitée de la vaste mobilisation autour du processus de préparation du Sommet et ce malgré les conditions imposées par la crise sanitaire.

Reste à voir quels seront les résultats concrets. Quels seront le contenu de la déclaration d'action du Secrétaire général et les engagements des États, mais aussi des autres acteurs, notamment le secteur privé?

Il faut bien entendu reconnaître la **nécessité absolue de réformer les systèmes alimentaires pour en même temps protéger la planète, assurer une alimentation saine et suffisante pour tous ainsi que des revenus équitables pour chacun des intervenants**. Il faut donc saluer l'initiative du Secrétaire général et l'approche inclusive voulue pour ce Sommet. **On peut toutefois s'étonner de la division en cinq pistes d'actions qui contredit à première vue l'approche systémique**. De même, pourquoi le

haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition avait pourtant produit en juillet 2019 un rapport essentiel sur les approches agroécologiques et innovantes pour des systèmes agricoles et alimentaires durables. Ce rapport peut être consulté [ici](#).

Beaucoup d'acteurs impliqués dans le processus de préparation du Sommet ont par ailleurs exprimé leurs **préoccupations sur plusieurs aspects de son organisation**. C'est notamment le cas d'une importante coalition de plusieurs centaines d'organisations de la société civile, « [Food systems 4 people](#) ». C'est aussi le cas de l'[IPES-Food](#), un panel international d'experts indépendants sur les systèmes alimentaires durables, coprésidé par **Olivier De Schutter**, Président honoraire de l'APNU, ancien Rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation et actuel Rapporteur sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme.

C'est dans ce contexte que l'APNU a donné la parole dans la **carte blanche** ci-dessous à notre compatriote **Emile Frison, membre de l'IPES-Food, expert international en recherche agricole et ancien Directeur général de Bioversity International de 2003 à 2013**.

Carte blanche par Emile Frison

L'IPES-Food et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

The International Panel of Experts on sustainable food systems (IPES-Food)

IPES-Food est un groupe d'experts indépendants créé en 2015, qui contribue à éclairer le débat politique mondial sur la réforme des systèmes alimentaires par le biais de recherches axées sur les politiques et d'un engagement direct dans les processus de décisions. Le panel est composé de 25 membres de 16 pays différents, tous des scientifiques couvrant une large palette de disciplines incluant des spécialistes de l'environnement, des économistes du développement, des nutritionnistes, des politologues, des agronomes et des sociologues, ainsi que des praticiens de la société civile et des mouvements sociaux venant du monde entier. L'approche analytique d'IPES-Food cherche à éclairer les réseaux d'interactions complexes et les boucles de rétroaction dans les systèmes alimentaires en assurant une compréhension multi-échelle et holistique de la durabilité. Deux dimensions importantes du travail du panel sont l'approche transdisciplinaire, combinant les savoirs scientifiques et les savoirs traditionnels et ceux des acteurs des systèmes alimentaires ainsi que l'analyse des relations de pouvoir et l'économie politique des systèmes alimentaires.

alimentaire, le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires, les obstacles à l'investissement dans la recherche agroécologique, la politique commerciale de l'UE pour des systèmes alimentaires durables, et un rapport sur un mouvement visionnaire pour une alimentation durable.

IPES-Food s'est également engagé dans un processus collaboratif visant à développer un plaidoyer en faveur d'une Politique alimentaire commune pour l'Union européenne qui a permis d'influencer la stratégie de l'UE « De la ferme à la table ». IPES-Food s'est aussi engagé dans une collaboration avec des organisations paysannes et de la société civile en vue de soutenir le développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. Tous ces rapports sont disponibles sur le site <http://www.ipes-food.org/>.

En résumé , IPES-Food promeut une transformation en profondeur des systèmes alimentaires basée sur l'agroécologie et ses 13 principes tels qu'ils ont été définis par le Panel d'experts de haut niveau du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale, le CSA.

C'est-à-dire, des systèmes basés sur la diversité ; une agriculture qui travaille avec la nature et pas contre celle-ci ; un respect des savoirs traditionnels et une co-innovation entre scientifiques, agriculteurs et autres acteurs ; une économie circulaire, équitable et solidaire ; des circuits commerciaux courts qui relient producteurs et consommateurs ; une égalité des genres et une implication des jeunes ; et un souci de bien-être des animaux et de la santé des humains et de la nature.

Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS)

IPES-Food a eu un regard critique sur le Sommet dès l'annonce de celui-ci. En effet, l'initiative venant du Secrétaire général en partenariat avec le Forum économique mondial a suscité des inquiétudes sur son orientation en faveur des grandes firmes agro-alimentaires. De plus, la nomination d'Agnès Kalibata, Présidente d'AGRA (l'Alliance pour une révolution verte en Afrique) comme Envoyée spéciale pour le Sommet a renforcé encore cette inquiétude. En effet l'AGRA continue à promouvoir des technologies du siècle dernier basées sur une utilisation accrue d'intrants chimiques sur quelques grandes cultures, alors que ces technologies ont montré leur impact néfaste sur la biodiversité, l'environnement et la santé. Une forte proportion de personnes provenant du secteur privé dans le secrétariat a encore conforté la suspicion d'un à priori technologique en faveur du modèle de la révolution verte, largement critiqué depuis de nombreuses années. De plus, la façon dont les organisateurs du Sommet ont mis en place son fonctionnement a montré un manque de transparence sur la façon dont les décisions sont prises.

IPES-Food a cependant décidé de s'impliquer dans le processus préparant le Sommet en espérant contribuer à orienter celui-ci vers de réelles solutions durables. Olivier De Schutter a accepté d'être co-responsable du pilier « Gestion durable » de la piste d'action 3 : stimuler une

solutions sur l'agroécologie et l'agriculture régénérative.

Malheureusement, les réserves et les critiques émises dès le début n'ont pas été adressées par les organisateurs. En conséquence, **IPES-Food a décidé de se retirer du processus et le communiqué suivant a été publié par IPES-Food le 26 juillet 2021 :**

« Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) a suscité de grandes inquiétudes dès le départ. Ses origines étaient opaques, sa relation avec les forums mondiaux existants peu claire et sa gouvernance mal définie (c.à.d. qui est responsable, qui participe et comment les décisions sont prises). Nous avons pu mettre ces préoccupations temporairement de côté dans l'espoir qu'elles seraient traitées au moment où certaines étapes clés du sommet seraient franchies. Cependant, le moment du pré-Sommet est arrivé, et ces préoccupations, soulevées de manière si claire et cohérente par les organisations d'agriculteurs, les mouvements sociaux, la société civile, les peuples autochtones et les scientifiques indépendants, n'ont pas été abordées.

Depuis sa création, le Sommet a menacé de remplacer un débat démocratique par des modes de prise de décision de moins en moins transparents. Ces inquiétudes ont été alimentées lorsque les organisateurs du sommet ont contourné le Comité des Nations unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Les réformes de 2009 ont fait du CSA le principal espace démocratique pour discuter de l'avenir des systèmes alimentaires, avec un engagement complet en faveur du droit à l'alimentation, des mécanismes permettant d'impliquer la société civile et le secteur privé tout en respectant leur autonomie, et un groupe d'experts de haut niveau (HLPE) fournissant régulièrement des rapports de pointe. En contournant le CSA et en construisant à la hâte une nouvelle architecture, les organisateurs du Sommet ont montré le peu d'intérêt qu'ils portaient à une véritable participation.

En outre, les règles d'engagement du sommet ont été déterminées par un petit groupe d'acteurs. Le secteur privé, les organisations au service du secteur privé (notamment le Forum économique mondial) et une poignée d'experts scientifiques ont lancé le processus et défini l'ordre du jour. Cela signifie que l'accent a été mis sur des « solutions innovantes » évolutives, commerciales et favorables aux investissements. Comme l'ont déclaré trois rapporteurs spéciaux des Nations unies sur le droit à l'alimentation, anciens et actuels, les gouvernements et les groupes de la société civile ont été invités à une table déjà dressée.

Ces préoccupations n'ont pas été prises en compte et des développements récents suggèrent des risques accrus que le Sommet soit capturé par un ensemble étroit d'intérêts. Les journées scientifiques de l'UNFSS (8 et 9 juillet) ont clairement montré que le sommet est utilisé pour promouvoir un nouveau groupe scientifique - un « GIEC pour l'alimentation » – qui saperait le

plusieurs égards : il n'est pas transparent ; sa composition est déséquilibrée et ses perspectives et sources de connaissances sont biaisées ; il ne réfléchit pas aux relations entre les systèmes alimentaires et la société ; et il poursuit un programme « technologie et innovation » orienté vers les entreprises.

Des occasions ont également été manquées pour établir des règles d'engagement claires. Les dirigeants du sommet ont laissé entendre que des entreprises individuelles ont été exclues, malgré des affirmations contraires (le sommet ne peut exclure aucune partie), et malgré le fait que les réseaux d'entreprises et les associations commerciales – qui existent pour représenter les intérêts à but lucratif de leurs membres – sont clairement les bienvenus. En outre, ceux qui souhaitent agir sur les idées ou les opportunités découlant du sommet pourront mobiliser des soutiens et agir avec un mandat effectif du sommet. En réalité, cela signifie que les groupes disposant de ressources suffisantes auront la capacité organisationnelle et les réseaux nécessaires pour mobiliser une importante « coalition multipartite » et mettre en œuvre leurs solutions avec l'accord automatique du sommet.

D'autres idées qui dépendent de l'acquisition de ressources auprès des gouvernements, du système des Nations unies ou d'autres instances pour être mises en œuvre auront du mal à s'imposer parmi la multitude de « solutions » autofinancées proposées. Ces incohérences affaiblissent le travail effectué de bonne foi par de nombreux acteurs du processus de l'UNFSS. En outre, elles créent un dangereux précédent pour l'ensemble du système des Nations unies et menacent d'ouvrir une nouvelle ère de « multi-partenariat » dirigé par les entreprises.

Une étape clé – le pré-sommet – a été franchie sans que ces questions fondamentales soient résolues. Les membres d'IPES-Food se retirent donc avec effet immédiat de leurs fonctions au sein du processus du Sommet.¹ Nous le faisons avec regret : le monde avait besoin de toute urgence d'un sommet sur les systèmes alimentaires, mais pas de ce sommet. En nous retirant, nous notons les progrès importants réalisés dans le domaine de l'agroécologie, et nous félicitons les États et autres alliés d'avoir attiré l'attention sur son potentiel de transformation et d'avoir veillé à ce qu'il figure à l'ordre du jour du pré-Sommet. Nous continuerons à fournir des contributions essentielles sur les enjeux du Sommet, et à soutenir le réengagement des organes de l'ONU en faveur de l'agroécologie, l'émergence d'engagements gouvernementaux en faveur de l'agroécologie par le biais du CSA, et diverses configurations à l'appui de ce résultat. »

Comme cela est mentionné dans le communiqué, nous saluons le fait que, grâce à la persévérance d'une dizaine de pays et d'un certain nombre d'organisations, une session sur l'agroécologie a été ajoutée au programme du pré-sommet au dernier moment par les organisateurs. Malgré son annonce tardive et le fait qu'elle a eu lieu pendant la pause déjeuner, la session sur l'agroécologie a connu un grand succès avec plus de 1360 participants et des

l'agroécologie, a permis que sa création soit annoncée lors de la clôture du pré-sommet.

Je continue à faciliter la mise en place de la coalition en invitant des pays et des organisations à rejoindre la coalition et à s'engager pour mettre en œuvre une transformation des systèmes alimentaires basée sur les 13 principes de l'agroécologie. Je garde l'espoir que cette coalition sera un des points forts résultant du sommet et que la reconnaissance de l'importance de l'agroécologie pour faire face aux nombreux défis et réaliser les objectifs du développement durable permettra son déploiement rapide dans un grand nombre de pays.



5 OCTOBRE

SDG FORUM Belgium ([info](#))

10 OCTOBRE (13H00)

Mobilisation « Back to climate » ([info](#))

12 OCTOBRE 2021 (17H30)

Conférence APNU : La violence et le harcèlement sexiste au travail.

24 NOVEMBRE 2021 (18H00)

Conférence APNU : L'élimination de la violence à l'égard des femmes



Éditeur responsable :
Christine Van Nieuwenhuyse
Vice-Présidente de l'APNU

© 2021 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.